



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB 05.11.2021

Publications supplémentaires: KABVD 05.11.2021

Date d'échéance prévue: 05.11.2026

Numéro de publication: KK02-0000022102

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois, Rue de Neuchâtel 1, 1400 Yverdon-les-Bains

Publication de faillite/appeal aux créanciers KOLLER PAYSAGE ET GENIE-CIVIL SARL

Débiteurs:

KOLLER PAYSAGE ET GENIE-CIVIL SARL
CHE-499.211.306
Route de Lausanne 9
1410 St-Cierges

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 29.09.2021

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.
Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 1 mois

Fin du délai: 06.12.2021

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois, Rue de Neuchâtel 1, 1400 Yverdon-les-Bains

Remarques:

null

But :